



Commission Africaine de l'Energie (AFREC)

Document
sur la

Pauvreté énergétique en Afrique



Par Dr. Gilbert NZOBADILA
Consultant Politique énergétique - AFREC

1- Introduction : Contexte Africain :

La Commission Africaine de l'Energie (AFREC) est un organe de l'Union Africaine chargée d'assurer, de coordonner et d'harmoniser la protection, la conservation, le développement, l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques sur le continent Africain. L'AFREC fût créée en juillet 2001 à Lusaka (Zambie). Sa Convention est rentrée en application en 2006 après sa ratification par plus de 15 Etats membres. L'AFREC fut lancée officiellement le 17 février 2008 à Alger (Algérie) par les Ministres Africains de l'Energie. Elle est sous la tutelle du Commissaire en charge des Infrastructures et de l'énergie. Elle est basée à Alger en Algérie.

L'Afrique n'est pas un tout unique, c'est 55 pays avec des disparités et des traits communs. L'Afrique, c'est aussi 30 millions de km², 1,2 milliard d'habitants en 2016, 2 milliards d'habitants en 2050. Son PIB est passé de 1 286 milliards de dollars en 2006 à 2 459 milliards de dollars en 2014, selon les statistiques de l'Afrique "Edition 2015", soit 1 379 dollars par habitant en 2006, contre 2 163 dollars par habitant en 2014 .

Ce continent doté de riches ressources naturelles, mais reste paradoxalement, le continent le plus pauvre. Nous pouvons dire que l'Afrique est riche, mais les populations sont pauvres. La majeure partie des pays africains ont l'IDH (Indice de Développement Humain) inférieur à 0,5 contre 0,7 pour la moyenne mondiale et 0,9 pour les pays développés.

Selon les estimations les plus récentes de la Banque Mondiale, le pourcentage d'Africains pauvres a chuté de 56% en 1990 à 43% en 2012.

Les questions de pauvreté énergétiques prennent de plus en plus d'importance, notamment à travers l'Initiative énergie pour tous (SE4ALL).

L'Afrique compte actuellement 17 pays producteurs de pétrole sur 55 Etats, elle disposait de 129,2 milliards de barils en réserve en 2014, selon les statistiques de BP, soit 7,6% des réserves mondiales. Selon BP, les réserves pétrolières de l'Afrique sont passées de 65 milliards de barils en 1994 à 129,2 milliards de barils en 2014, soit une augmentation de 199 %. Selon BP, le ratio réserves/production de l'Afrique en 2014 était de 42,8 années.

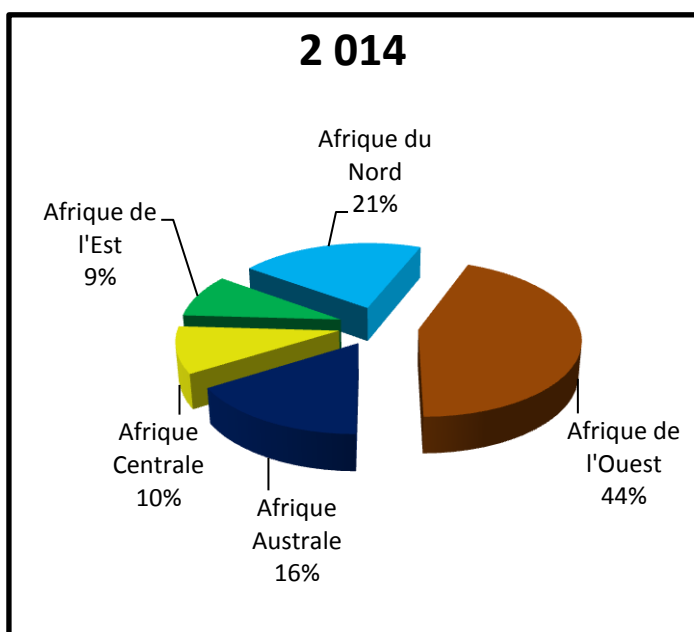
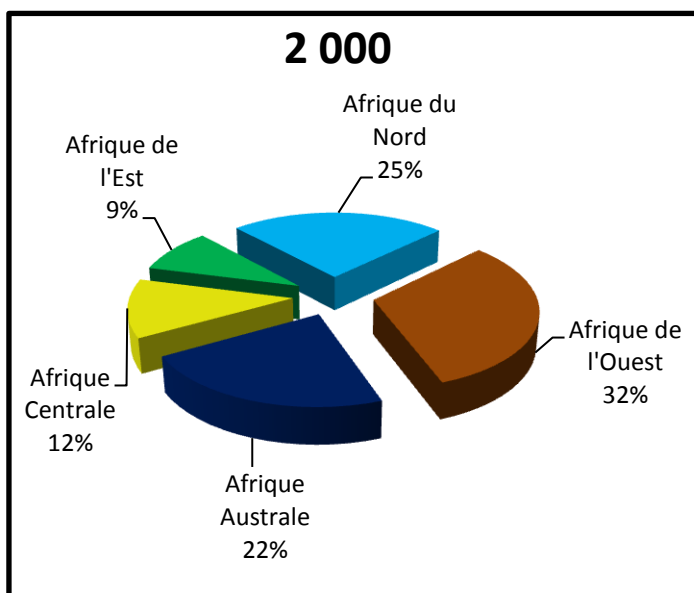
En Afrique, les réserves de charbon sont évaluées à 32,9 milliards de tonnes (en 2014) de charbon, soit environ 3,7% des réserves mondiales de charbon.

L'Afrique compte actuellement 47 raffineries, la capacité nominale installée est de l'ordre de 3 521 448 bbl/j.

Le potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique est également immense, les pays africains possèdent un potentiel hydroélectrique exploitable estimée à 13 % du total mondial. L'énergie solaire est aussi rependue en Afrique, en effet, plusieurs pays africains ont des radiations solaires quotidiennes comprises entre 5 et 7 kWh/m². Plus des 15 pays côtiers africains ont un potentiel excellent d'énergie éolienne soit 29 % des ressources mondiales. La vallée du Rift renferme d'énormes ressources géothermiques. Près de 9 personnes sur 10 en Afrique sub-Saharienne utilisent la biomasse.

Selon les statistiques de l'AFREC, la production totale de l'électricité est passée de 440 186 GWh en 2000 à 746 797 GWh en 2013, soit une hausse de 69,7%. Sur la même période, la consommation totale d'électricité est passée de 370 230 GWh en 2000 à 680 849 GWh en 2013. La capacité installée est passée de 107 674 MW en 2000 à 168 931 MW en 2014. Ces chiffres montrent bien la sous-électrification du continent. Un Africain consomme en moyenne moins de 700 kWh par an, très en deçà de la moyenne mondiale. Dans beaucoup de pays de l'Afrique sub-saharienne, l'électricité devient de plus en plus chère et plusieurs villes sont plongées dans le noir à cause des délestages. Selon l'AIE, le taux d'électrification en Afrique en 2014, était de 45 %, soit 71 % en milieu urbain et 28% en milieu rural. 634 millions d'habitants en 2014 n'avaient pas accès à l'électricité dont 632 millions d'habitants en Afrique Sub-Saharienne.

La consommation finale d'énergie en Afrique selon les statistiques de l'AFREC est passée de 94 881 kTEP en 2000 à 244 367 k TEP en 2014, soit une hausse de 157,6%, répartie selon les 2 figures ci- dessous :



2- Définition des concepts :

Pauvreté : Le terme pauvreté est employé quotidiennement sans que sa définition ne fasse pour autant consensus. En effet, la pauvreté est spécifique à une époque et à une société donnée.

La pauvreté est « l'état, la condition d'une personne qui manque des ressources, de moyens matériels pour mener une vie décente » : **dictionnaire de langue française**
Sont considérés comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans une société : **Conseil Européen de décembre 1984.**

Approche monétaire de la pauvreté : « individu vivant avec moins de 1,25 \$ par jour : **Banque Mondiale depuis 2005. Ce seuil est actuellement fixé à 1,90 \$ par jour.**

L'approche monétaire reste la plus répandue, mais possède de nombreuses limites. En effet, la pauvreté est multidimensionnelle. La pauvreté ne se résume pas à l'insuffisance de revenus et des ressources pour assurer des moyens de subsistance durables. Ses manifestations comprennent la faim et la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et autres services de base, la discrimination et l'exclusion sociale ainsi que le manque de participation à la prise des décisions.

Souvent, une distinction est faite entre la pauvreté et l'extrême pauvreté qui conduit à la vulnérabilité. Les populations qui sont dans l'extrême pauvreté sont les plus vulnérables.

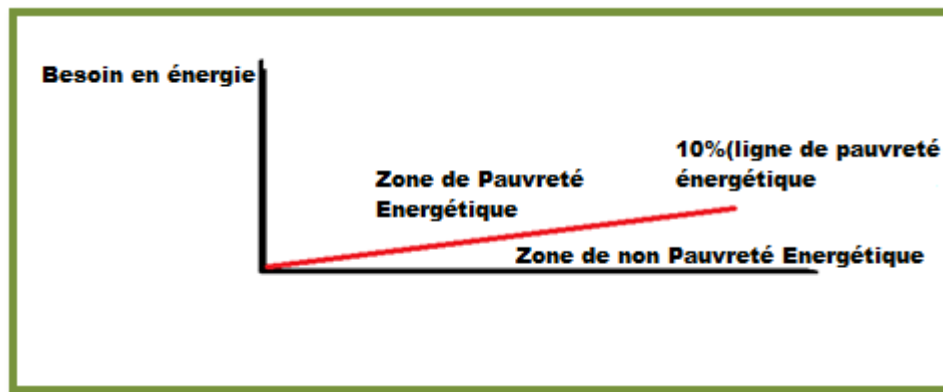
Plusieurs pays en Afrique Sub-Saharienne ont adopté des Documents de Stratégie de la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR). Dans ces DSCR, on peut lire les taux de pauvreté des pays selon le tableau ci- dessous.

Pays	Taux de pauvreté	Année
1- Congo	50,72%	2007
2- R D Congo	70%	2011
3- Cameroun	40%	2007
4- Sénégal	53,9%	2011
5- Togo	60%	2009
6- Bénin	35,21%	2009
7- Niger	62,1%	2005
8- Guinée	55,2%	2012
9- Côte d'Ivoire	33,6%	1998
10- Comores	54,7%	2003
11- Ghana	40%	1999
12- RCA	67,2%	2003
13- Burundi	67%	2006
14- Rwanda	60%	2000
15- Madagascar	76,5%	2004
16- Gabon	30%	2006
17- Burkina-Faso	46%	2008
18- Tchad	55%	2005
19- Mauritanie	46,7%	2004
20- Nigeria	60,9%	2010
21- Sao Tomé & Principe	53,8%	2001
22- Sierra Léone	60%	2014
23- Cap-Vert	28%	2006

Pauvreté énergétique :

C'est le manque d'accès à des sources d'énergie fiables et modernes. Deux éléments principaux permettent de définir la pauvreté énergétique dans un ménage : les revenus et la consommation d'énergie.

Les revenus permettent de définir la ligne de pauvreté énergétique comme l'indique le schéma ci-dessous :



Un ménage qui dépense plus de 10% de ses revenus pour la satisfaction de ses besoins énergétiques est en situation de pauvreté énergétique.

La pauvreté énergétique est différente de la pauvreté en général. En effet, certaines personnes peuvent être pauvres, mais pas en situation de pauvreté énergétique ou pas pauvres, mais en situation de pauvreté énergétique.

3- Situation de la pauvreté énergétique en Afrique :

La situation de la pauvreté énergétique en Afrique peut être mesurée à travers l'accès à l'énergie selon les enquêtes de ménages. Les enquêtes de ménages étant très coûteuses, les pays les réalisent souvent tous les 10 ans pour ceux qui ont les ressources, mais selon la Banque Mondiale, seuls 25 pays d'Afrique Sub-Saharienne ont réalisé des enquêtes des ménages entre 2003 et 2012. Deux indicateurs simples permettent de cerner la pauvreté énergétique en Afrique : **le taux d'électrification et l'accès à la biomasse pour la cuisson.**

3.1- Accès à l'électricité en Afrique :

Selon l'AIE, 634 millions des personnes n'avaient pas accès à l'électricité en 2014. En effet, en 2014, le taux global d'électrification du continent était de 45% dont 72% en milieu urbain et 28% en milieu rural. Les pays d'Afrique du Nord ont des taux proche de 100%, seuls deux pays (Maurice et les Seychelles) en Afrique Sub-saharienne ont des taux proches de 100% comme l'indique le tableau ci-dessous. Plusieurs pays d'Afrique Sub-Saharienne sont en situation de pauvreté énergétique, notamment en milieu rural.

Pays	Population n'ayant pas Accès à l'électricité (millions)	Taux d'électrification en 2014 (%)		
		National	Urbain	Rural
Afrique	634	45	71	28
1- Algérie	0	100	100	100
2- Angola	16	33	69	6
3- Bénin	7	29	57	9

4-	Botswana	1	53	69	32
5-	Burkina Faso	14	18	58	1
6-	Burundi	10	5	28	2
7-	Cameroun	9	62	96	23
8-	Cap- Vert	0	96	100	89
9-	République Centrafricaine	5	3	5	1
10-	Tchad	13	4	13	1
11-	Comores	0	69	89	62
12-	Congo	3	42	56	16
13-	Rép.Démocratique du Congo	62	18	42	0
14-	Côte d'Ivoire	8	62	88	31
15-	Djibouti	1	42	54	1
16-	Egypte	1	99	100	99
17-	Guinée Equatoriale	0	66	93	48
18-	Erythrée	3	32	86	17
19-	Ethiopie	73	25	85	10
20-	Gabon	0	89	97	38
21-	La Gambie	1	45	66	13
22-	Ghana	8	72	91	50
23-	Guinée	9	26	53	11
24-	Guinée-Bissau	1	21	37	6
25-	Kenya	36	20	60	7
26-	Lesotho	2	17	13	8
27-	Libéria	4	10	8	11
28-	Libye	0	100	100	100
29-	Madagascar	21	13	22	8
30-	Malawi	15	12	46	5
31-	Mali	13	26	53	9
32-	Mauritanie	3	29	47	2
33-	Maurice	0	100	100	100
34-	Maroc	0	99	100	97
35-	Mozambique	16	40	67	27
36-	Namibie	2	32	50	17
37-	Niger	16	15	62	4
38-	Nigéria	98	45	55	36
39-	Rwanda	8	27	72	9
40-	Sahara Occidental	nd	nd	nd	nd
41-	Sao- Tomé & Principe	0	59	70	40
42-	Sénégal	6	61	88	40
43-	Seychelles	0	98	98	98
44-	Sierra- Leone	5	14	33	1
45-	Somalie	9	15	33	4
46-	Afrique du Sud	8	86	87	85
47-	Soudan	24	40	67	26
48-	Sud Soudan	12	1	4	0
49-	Swaziland	0	65	84	60
50-	Tanzanie	36	30	57	18
51-	Togo	5	27	35	21
52-	Tunisie	0	100	100	100
53-	Ouganda	31	19	52	12
54-	Zambie	11	28	62	5
55-	Zimbabwe	7	52	78	40

Source: IEA, World Energy Outlook 2016

3.2- Accès à la biomasse en Afrique :

Plus de 700 millions des personnes utilisent la biomasse comme combustible pour la cuisson, soit 69% de la population africaine, selon les données de 2014 de l'AIE. La biomasse est considérée comme une source non durable dans le cas de l'Afrique Sub-Saharienne. Ces données de l'AIE du tableau ci- dessous montre à suffisance, la pauvreté énergétique dans ce pays. Une fois de plus, la pauvreté énergétique est mesurée à partir des enquêtes des ménages. Moins d'un million des habitants de l'Afrique du Nord ont recours à la biomasse, essentiellement au Maroc.

Pays	Population utilisant la biomasse pour la cuisson (millions)	Pourcentage de la Population utilisant la biomasse pour la cuisson (%)
Afrique	793	69
1- Algérie	0	0
2- Angola	13	52
3- Bénin	10	94
4- Botswana	1	36
5- Burkina Faso	17	95
6- Burundi	11	98
7- Cameroun	18	78
8- Cap- Vert	0	30
9- République Centrafricaine	5	97
10- Tchad	13	95
11- Comores	2	74
12- Congo	3	74
13- Rép. Démocratique du Congo	71	95
14- Côte d'Ivoire	18	81
15- Djibouti	0	16
16- Egypte	0	0
17- Guinée Equatoriale	0	43
18- Erythrée	3	63
19- Ethiopie	92	95
20- Gabon	0	19
21- La Gambie	2	95
22- Ghana	22	82
23- Guinée	12	98
24- Guinée-Bissau	2	98
25- Kenya	38	85
26- Lesotho	1	62
27- Libéria	4	98
28- Libye	0	0
29- Madagascar	23	98
30- Malawi	16	97
31- Mali	17	98
32- Mauritanie	2	56
33- Maurice	0	0
34- Maroc	0,7	2
35- Mozambique	26	96
36- Namibie	1	54
37- Niger	18	97
38- Nigéria	134	76
39- Rwanda	11	98
40- Sahara Occidental		
41- Sao- Tomé & Principe	0	70
42- Sénégal	9	61

43-	Seychelles	0	0
44-	Sierra- Leone	6	98
45-	Somalie	10	95
46-	Afrique du Sud	5	10
47-	Soudan	27	69
48-	Sud Soudan	12	98
49-	Swaziland	1	61
50-	Tanzanie	50	96
51-	Togo	7	95
52-	Tunisie	0	0
53-	Ouganda	37	98
54-	Zambie	13	82
55-	Zimbabwe	11	71

Source: IEA, World Energy Outlook 2016

Les deux tableaux, montrent que si l'accès à l'électricité est faible, les populations ont recours à la biomasse. Il faut donc accélérer l'accès universel à l'électricité en Afrique pour corriger la situation de pauvreté énergétique dans la plupart des pays.

4- Conclusion : Comment améliorer la situation de pauvreté énergétique en Afrique:

Pour lutter contre la pauvreté énergétique en Afrique, il faut des politiques qui combinent la lutte contre la pauvreté et qui améliore l'accès à des sources d'énergie durable.

- Accélérer la lutte contre la pauvreté à travers la croissance inclusive ;
- Mettre l'accent sur l'agriculture afin de lutter contre la faim et la malnutrition ;
- Mettre l'accent sur les énergies renouvelables et les smart grid notamment dans les zones rurales ;
- Accélérer la décentralisation afin de faire participer toutes les couches à la prise des décisions ;
- Assurer la transformation des ressources naturelles dans les pays, pour créer plus de valeur ajoutée ;
- Assurer la transparence et lutter contre la corruption ;
- Investir massivement dans le secteur de l'énergie en privilégiant les Partenariats Public-Privé ;
- Améliorer la collecte des données statistiques pour une meilleure prise des décisions.

Bibliographie à titre indicatif :

- 1- **AFREC - statistiques énergétique, 2016**
- 2- **AIE - World Energy Outlook, 2016**
- 3- **Banque Mondiale- Poverty in Africa, 2016**
- 4- **Documents de stratégie de réduction de la pauvreté des pays.**